



Convocation : Mardi 20 avril 2021

Le **JEUDI VINGT NEUF AVRIL DEUX MIL VINGT ET UN**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : MINARD Frédéric

Pouvoir : MINARD Frédéric donne pouvoir à DUBIEF Jean-Michel.

La majorité du conseil est représentée.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité des présents.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Extension du réseau d'assainissement rue d'Edeville

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que l'ordre de service a été validé et qu'une première réunion de préparation de chantier a lieu le mercredi 28 avril. Il indique qu'une demande de pose d'un fourreau opportuniste a été faite auprès de l'entreprise pour y prévoir la fibre en vue de desservir le hameau d'Edeville. Il précise à la commission des travaux qu'une réunion de chantier aura lieu tous les mercredis à 11 heures. Les travaux débiteront le 10 mai prochain.

- Salle Ferron – avancement des travaux

Monsieur SEILLE informe l'assemblée que les travaux ont bien avancé. L'isolation est terminée, la peinture a été faite par les services techniques, les appareillages électriques ont été posés le 22 avril. Le carrelage sera réalisé première semaine de mai.

Ainsi dans le cadre de l'ADAP (contrat d'accessibilité), il convient de remettre aux normes les deux accès aux salles Ferron (salle principale et réserve). Une demande de devis est en cours.

- Construction de l'école – avancement du chantier

Monsieur le Maire réalise un point sur le chantier du groupe scolaire qui avance bien et dans les temps. Les sols et les sanitaires sont en cours. Les forages pour la mise en place de la géothermie sont terminés. Il a été constaté une puissance électrique insuffisante sur le bâtiment, c'est pourquoi, la pose d'un transformateur va être nécessaire. Après plusieurs éventualités, il a été convenu de le poser sur le terrain du centre de secours (propriété de la commune) pour plus d'esthétique et discrétion.

Compte tenu de tous ces éléments, la rentrée des classes en septembre est envisagée dans les nouveaux locaux.

AFFAIRES GENERALES

- Voirie rue de Paris/rue de Chartres – choix de l'entreprise

Pour rappel, par décision 2021_08 en date du 18 février 2021, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de marché pour la réalisation des travaux de réfection de trottoirs à rue de Paris et du parking rue de Chartres à Ouarville pour un montant de travaux estimatif du Maître d'œuvre à 170 906.00 € HT.

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 avril 2021 pour examiner l'analyse des offres.

Entreprises	Tranche ferme Montant HT	Tranche optionnelle Montant HT	Montant Total
COLAS	89 484.02 €	40 526.70 €	130 010.72 €
EIFFAGE TP	83 639.40 €	42 794.30 €	126 433.70 €
EUROVIA	81 245.29 €	40 549.10 €	121 794.39 €
PIGEON	81 376.49 €	38 421.47 €	119 797.96 €
PROBINORD	151 992.00 €	75 020.65 €	227 012.65 €
VILLEDIEU FRERES	94 156.50 €	45 921.00 €	140 077.50 €
TPCI	94 417.50 €	43 825.30 €	138 242.80 €

Pour rappel, les critères de jugement des offres sont : 60 % valeur technique - 40 % prix des prestations. Conformément au règlement de consultation, nous avons sélectionné les candidats avec lesquels des négociations sont ouvertes, sur la base des critères de sélection des candidatures et offres. C'est pourquoi au vu des offres techniques toutes équivalentes, la commission d'appels d'offres a décidé de consulter les 3 premiers du classement en vue d'améliorer la valeur concurrentielle de leur offre.

Trois entreprises ont remis une nouvelle offre :

Entreprises	Tranche ferme Montant HT	Tranche optionnelle Montant HT	Montant Total	
EIFFAGE TP	72 961.90	35 942.45	108 904.35	1
PIGEON	80 825.88	38 163.91	118 989.79 €	2
EUROVIA	80 286.12	40 213.88	120 500.00	3

Après nouvelle analyse des offres reçues, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise **EIFFAGE TP** considérée comme la mieux disante.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le choix de la CAO : l'entreprise EIFFAGE TP est retenue pour un montant de travaux de 108 904.35 € HT soit 130 685.22 € TTC toutes tranches confondues.

Monsieur le Maire précise que les travaux pourraient commencer avant cet été.

- Hangar communal – étude des devis

Monsieur le Maire présente l'ensemble des devis pour le projet de construction du hangar communal. Il informe les conseillers qu'une visite en petit groupe d'un bâtiment du groupe Roy Energie a été faite dernièrement pour pouvoir comparer avec l'autre société Le Triangle.

	Le Triangle		Roy Energie		Émeraude solaire	Ets Clouet
Bâtiment	93 490.00	71 620.00	72 835.00	73 195.00	***	47 082.82
	<i>Solution1</i>	<i>Solution2</i>	<i>Solution1</i>	<i>Solution2</i>	<i>Solution unique</i>	
Surface	494		592.5	600	288	
Centrale photovoltaïque	67 400.00	65 900.00	72 671.00	72 671.00	70 085.40	***
Surface / puissance	100kwc	92.6Kwc	100Kwc	100Kwc	91.020kwc	***
Total du bâtiment	160 890.00	137 520.00	156 504.00	145 866.00	177 168.22	
Frais annexes	30 000	30 000	44 480.00	44 480.00	***	
Raccordement	8 000.00	8 000.00	8 000.00	8 000.00	***	

Après discussions, le conseil municipal décide de retenir la solution 2 de la société Roy Energie pour un montant HT de 145 866.00 € comprenant le bâtiment asymétrique de couleur gris anthracite et la centrale photovoltaïque. Il restera à valider les travaux de terrassement et frais annexes.

Celui-ci sera implanté dans le fond du terrain perpendiculaire au bâtiment existant. Monsieur le Maire propose de se rendre sur place pour positionner le futur bâtiment sur le terrain.

Il est précisé qu'après validation du devis, il conviendra de déposer le permis de construire pour avancer sur le dossier.

○ **Projet de lotissement – compte-rendu de la rencontre avec la SAEDEL**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une esquisse du plan d'aménagement réalisé par la SAEDEL en vue de la construction d'un futur lotissement. Il précise au conseil que l'État demande la densification dans les zones habitables ; cela représente une contrainte qui se traduit par l'obligation de respecter un nombre de lots sur une surface définie. Dans le cas de la zone de la Vigne, sur la zone 1AU, 17 lots doivent être prévus et 12 lots sur la zone 2AU. Monsieur le Maire présente le business plan de cette opération et constate le coût très élevé de la voirie. Après avoir échangé avec la SAEDEL, il s'avère que le permis d'aménager ne pourra être déposé avant l'entrée en vigueur du PLUi. Cependant des études peuvent être réalisées d'ici là.

○ **Zonage d'assainissement**

Monsieur le Maire présente le devis de la société BFIE pour la mise à jour du zonage d'assainissement afin d'y intégrer entre autre les zones AU prévues dans le PLUi.

Cette prestation comprend la réalisation du dossier de zonage d'assainissement et la mise à disposition des supports à un commissaire enquêteur. Le coût de cette mission s'élève à 2300 € HT. A l'unanimité ce devis est validé.

○ **Terrain communal résidence du Grenier à Blé – offre d'achat**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une offre d'achat reçue en mairie le 13 avril 2021, de Madame Laëtitia RODRIGUES au prix de 30 000.00 € pour le dernier terrain constructible de la résidence du Grenier à Blé. En effet, au vu de l'étude de sol réalisée, le risque de présence de cavités va nécessiter des fondations plus importantes que prévues. Il rappelle au conseil le prix de vente fixé initialement, à savoir 32 500 € eau et assainissement compris. Après échanges et compte tenu que ce terrain est en vente depuis de nombreux mois, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter cette offre et de confier la rédaction de l'acte authentique de cette acquisition à l'Office Notarial d'Auneau comme convenu lors d'une précédente séance.

FINANCES

○ Budget assainissement – BP 291

Compte tenu que sur le budget primitif 2021 au budget annexe « assainissement », le montant repris au compte 001 en section d'investissement a été arrondi et n'est donc plus conforme au compte administratif et au compte de gestion 2020 ni à la délibération de l'affectation des résultats de l'année 2020, il convient de procéder à une modification budgétaire du budget primitif.

Il convient d'ajouter 0.59 € au compte 001.

L'écriture comptable proposée est la suivante

Compte 001 : + 0.59 €

Compte 6228 : - 0.59 €

A l'unanimité, cette décision modificative 1 du budget 291_assainissement est adoptée.

INFORMATIONS DIVERSES

○ Compte rendu commission décoration de Noël

Madame AGOSTO fait un compte rendu de la commission décoration de Noël réunie dernièrement afin de faire évoluer nos illuminations. La commission propose de développer le secteur de la mairie et abords de l'école pour 2021. Des rideaux lumineux sont suggérés et la pose d'un sapin lumineux sur le terrain devant la mairie. Des devis sont en cours et seront présentés lors d'une prochaine séance.

Madame AGOSTO en profite pour présenter les modèles de tables et chaises potentiellement retenues pour aménager la petite salle de l'espace des 4 Vents.

○ Déploiement de la fibre optique – avancement

Monsieur le Maire précise que la fibre arriverait de Moutiers en Beauce et un début de commercialisation est prévu au 3ème trimestre 2021. Comme indiqué précédemment, une pose de fourreau fourni par Eure-et-Loir numérique est prévue dans les travaux de la rue d'Edeville pour desservir le hameau d'Edeville. Il conviendra de déterminer ensuite la déserte du hameau d'Edeville à partir du contournement. Plusieurs pistes sont envisagées : remettre une ligne aérienne, ou patienter le temps de relier en AEP le bourg jusque Edeville et profiter des tranchées pour y mettre la fibre. Cette seconde solution obligerait le report de l'arrivée de la fibre sur le hameau en attendant les travaux.

○ Compte rendu comité syndical SICTOM

Monsieur le Maire fait un compte rendu de l'AG du SICTOM où a été voté le nouveau taux de la taxe d'ordures ménagères pour 2021.

Pour rappel, la TEOMI (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) est payée sur la taxe foncière. Elle comprend 2 parties ; une partie fixe calculée sur la base foncière multipliée par un taux. Pour 2021, le taux a été voté à 10.53% au lieu de 11.33 % en 2020.

Cette taxe est complétée par une partie incitative, qui correspond à un forfait de 20 levées du bac d'ordures ménagères. Au-delà de 20 levées, c'est un coût à la levée supplémentaire dont les montants sont précisés dans le tableau ci-dessous. Les forfaits pour 2021 sont inchangés

Le montant et les levées supplémentaires varient en fonction du volume du bac :

	Forfait 20 levées	Levée supplémentaire
120 litres	40,00€	2,00€
240 litres	73,00€	4,00€
360 litres	107,00€	6,00€
660 litres	191,00€	11,00€

- Moulin à paroles n°4 – bilan

Monsieur le Maire rappelle que le n°4 du Moulin a été distribué dernièrement et demande ce qu'en a pensé les membres du conseil municipal. De très bons retours sont donnés. Le prochain numéro sera évoqué lors d'une commission communication à l'automne pour définir les nouveaux sujets.

- Élections des 20 et 27 juin :

Tour de garde

Monsieur le Maire propose de définir les membres des bureaux de tour de garde à l'urne pour les élections Départementales et Régionales. Monsieur le Maire propose de faire appel aux anciens conseillers pour les places restantes. Il indique également que toute personne indisponible devra trouver un suppléant.

1^{er} tour : Dimanche 20 juin 2021 -- 2nd tour : Dimanche 27 juin 2021

Ordre	Durée	Plage horaire	Permanence			
1	2h00	08h00 – 10h00	JM DUBIEF	S LEGRAND	S RIDET	
2	2h00	10h00 – 12h00	B ORSINI	X BRUNEAU	JP BESNARD	
3	2h00	12h00 – 14h00	F MINARD	G CLAVIER	V MARCHAND	
4	2H00	14h00 – 16h00	F SEILLE	R BODA	C CHATARD	
5	2H00	16h00 – 18h00	C AGOSTO	C TOURISSEAU	B LIBERT	

Vaccination :

Monsieur le Maire indique que les services de la Préfecture en collaboration avec l'ARS ont demandé une campagne de vaccination pour les personnes devant participer aux élections (assesseurs et agent). Il convient donc de compiler la liste des personnes présentes et la communiquer au plus tard le 05 mai à notre EPCI soit la communauté de communes Cœur de Beauce.

QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 08 mai

Monsieur le Maire rappelle la cérémonie de commémoration du 08 mai 1945 et son traditionnel programme. Il précise néanmoins qu'au vu des conditions sanitaires, le public n'est pas autorisé. Seul les conseillers et le Chef de Corps des pompiers sont conviés.

Le programme est le suivant :

- 10 h 30 heures devant la mairie pour se rendre aux Monuments aux Morts
- Sans public
- Gerbe de fleurs ; minute de silence

- Demande de pose d'un compteur d'eau par la SARL BESNARD

Monsieur le Maire présente aux conseillers une demande par la SARL BESNARD d'un raccordement en eau potable de son bâtiment agricole situé à l'endroit des travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue d'Edeville prévus prochainement.

Compte tenu que le génie civil n'est pas nécessaire pour cette opération, et que seul le compteur est à fournir et à poser, Monsieur le Maire propose de fixer le prix à 700 €.

Monsieur BESNARD Jean-Philippe gérant de la SARL BESNARD étant également conseiller municipal ne prend pas part au vote. Cette suggestion est adoptée à l'unanimité des votants.

- PLUi :
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique en vue de l'approbation du PLUi aura lieu du 18 mai au 29 juin. Des affichages ont été apposés dans le bourg et hameaux. Plusieurs lieux ont été définis pour le recueil de toutes les requêtes.

- Numéros de maison et plaques de rue
Monsieur le Maire présente un échantillon d'un numéro de rue moins coûteux que celui qui était installé jusqu'à maintenant. En effet, il convient de commander de nouveaux numéros de rue et plaques de rues manquants suite à un inventaire effectué. Des demandes de devis sont en cours. Cet échantillon est acté par l'ensemble du conseil.

- Monsieur le Maire fait part au conseil de la réception en mairie d'une déclaration pour présence de termites dans un immeuble par résident rue des Fossés. Monsieur le Maire pense qu'un diagnostic devrait être réalisé par un bureau spécialisé à la demande du pétitionnaire pour vérifier ces suppositions. Jusqu'à maintenant notre région ne fait pas partie des zones concernées par ce problème.

- Madame LEGRAND signale un nid de poule important sur le rond de la route de Réclainville à l'entrée de Ouarville et constate le manque d'une grille d'égout à la sortie du rond-point. Monsieur le Maire confirme avoir déjà signalé ces deux points au service routes du Département.

- Monsieur ORSINI demande à l'assemblée si l'éclairage LED a été constaté par les membres du conseil suite aux différents tests effectués par Eure-et-Loir Energie à plusieurs endroits de la commune. La puissance d'éclairage paraît faible et il a été demandé son augmentation.

La séance est levée à 23 h 58

La prochaine séance de conseil municipal est fixée au 25 mai 2021.